

08

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

PROGRAMME D'ÉTUDES
222.A0

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

PROGRAMME D'ÉTUDES
222.A0

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 – 01-00235

ISBN 2-550-37690-0

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2001

222.A0

Techniques d'aménagement et d'urbanisme

2001

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 90 1/3

Durée totale : 2 535 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact
Formation spécifique : 1 875 heures-contact

Condition particulière d'admission : - Mathématique 426

REMERCIEMENTS

L'élaboration du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes ci-dessous qui ont participé à la conception de la composante de formation spécifique de ce programme d'études techniques.

Milieu du travail

Caroline Boily
Le Groupe S.M, Sherbrooke

Éric Gravel
MRC de Memphrémagog

Stéphane Martin
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard

Hélène Ménard
MRC d'Asbestos

Sylvie Normand
Ministère des ressources naturelles

Robert Ouellet
CSMO de l'industrie de l'environnement

Éric Pedneault
Communauté urbaine de Montréal

Caroline Tremblay
Ville de Sherbrooke

Milieu de l'éducation

Carl Armstrong
Cégep de Jonquière

Michel Dumas
Cégep de St-Félicien

Pierre Élie
Cégep de Rosemont

Louis Fradette
Cégep de Matane

Suzanne Malo
Cégep de Rosemont

Yves Tremblay
Cégep de Jonquière

Le ministère de l'Éducation tient aussi à remercier les personnes suivantes à l'occasion de consultation additionnelle :

Guy-Lin Beaudoin
Directeur
MRC Val-Saint-François

Jean Goulet
Directeur du Service de l'aménagement du territoire
Ville de Bois-des-Filion

Bernard Boileau
Inspecteur en bâtiment
Ville de Bromont

Michel Matteau
Coordonnateur, Développement économique et urbanistique
Ville de Trois-Rivières

Michel Desrosiers
Coordonnateur des plans d'implantation et d'inspection
Ville de Drummondville

Denis Ouellette
Responsable de l'aménagement
MRC d'Arthabaska

Jean-Louis Gonneau
Chef de la division permis et inspection
Ville de Trois-Rivières

Bernard Roy
Coordonnateur à l'aménagement
MRC Vallée-du-Richelieu municipalités et villes

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité du projet

Jean-Pierre Fons
Fernand Levesque
Marielle Gingras
Responsables du secteur Environnement et
aménagement du territoire
Direction générale de la formation professionnelle
et technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

André Adan
Conseiller en élaboration de programmes d'études

Pierre Élie
Professeur, Cégep de Rosemont

Danielle Dumont-Frenette
Cégep de Rosemont

Nicolas Rail
Cégep de Matane

Yves Tremblay
Cégep de Jonquière

Collaboration spéciale

Danielle Dumont-Frenette
Cégep de Rosemont

Soutien technique

Pierre Cloutier
Conseiller en élaboration de programmes d'études

André Adan
Conseiller en élaboration de programmes d'études

Coordination

Suzanne Malo
Cégep de Rosemont

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des
programmes de la Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité du Service des publications
du ministère de l'Éducation

Éditique

Marie-Josée Dalcourt
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE.....	3
PREMIÈRE PARTIE	
<hr/>	
BUTS DU PROGRAMME	7
BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE.....	9
INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE	13
Liste des Objectifs du Programme.....	15
Formation générale commune.....	15
Formation générale propre	15
Formation générale complémentaire.....	16
Formation spécifique	17
DEUXIÈME PARTIE	
<hr/>	
Objectifs et standards – formation générale commune.....	21
Objectifs et standards – formation générale propre	35
Objectifs et standards – formation générale complémentaire.....	43
Objectifs et standards – formation spécifique	57
01YQ Analyser la fonction de travail.....	59
01YR Représenter graphiquement des concepts.....	61
01YS Produire des plans et des cartes.....	63
01YT Traiter des données cartographiques à l'aide d'un système d'information à référence spatiale (SIRS).....	65
01YU Intégrer les notions d'environnement à l'analyse des problématiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme.....	67
01YV Effectuer des relevés sur un site.....	69
01YW Transmettre de l'information sur le cadre légal et réglementaire de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.....	71
01YX Monter un dossier socio-économique relatif à des problématiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme.....	73
01YY Effectuer et mettre à jour des inventaires	75
01YZ Inspecter un territoire.....	77
01Z0 Traiter les demandes de permis ou de certificats	79
01Z1 Inspecter des travaux de construction.....	81
01Z2 Utiliser une méthode d'analyse pour résoudre des problèmes d'aménagement du territoire.....	83

01Z3	Effectuer des activités d'organisation des réseaux et de l'infrastructure municipale.	85
01Z4	Formuler une proposition d'aménagement de terrain	87
01Z5	Effectuer des activités de conception, de mise à jour et de révision d'outils de planification	89
01Z6	Effectuer des activités de soutien technique.....	91

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Techniques d'aménagement et d'urbanisme* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques d'aménagement et d'urbanisme* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 63 2/3 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collègues ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Conformément aux finalités de la formation technique, aux orientations de l'enseignement collégial et aux orientations ministérielles en matière de formation professionnelle et technique, le programme de formation *Techniques d'aménagement et d'urbanisme* vise les buts suivants¹ :

- Rendre la personne compétente dans l'exercice de la profession, c'est-à-dire lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la profession.
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie.
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels de la personne.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens de gérer sa carrière, notamment par une sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Le programme *Techniques d'aménagement et d'urbanisme* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne ou technicien en aménagement du territoire et celle d'inspectrice municipale ou inspecteur municipal.

La technicienne ou le technicien en aménagement du territoire exécute différentes tâches techniques relatives à l'aménagement du territoire urbain ou rural. Elle ou il participe à la planification et au contrôle des milieux résidentiels, commerciaux, industriels, récréatifs, agricoles, naturels et autres, qui composent ce territoire.

La technicienne ou le technicien en aménagement du territoire travaille au sein d'organismes publics et parapublics ou d'entreprises privées. Elle ou il collabore avec les urbanistes, les architectes, les ingénieures ou ingénieurs et les arpenteuses-géomètres ou arpenteurs-géomètres à la planification d'interventions sur le territoire. Elle ou il effectue des relevés sur le terrain, recueille, analyse et pondère les données utiles à la prise de décision et conçoit, confectionne et présente des plans et des esquisses d'aménagement.

L'inspectrice municipale ou l'inspecteur municipal travaille dans les municipalités locales ou régionales. Le travail de l'inspectrice municipale ou de l'inspecteur municipal est varié et il diffère selon la taille de la municipalité. Dans une petite municipalité, cette personne est la seule dont le travail englobe l'ensemble des tâches et elle doit en assumer tous les aspects. Elle s'assure aussi que les lois et règlements municipaux sont respectés, informe les citoyennes et citoyens et les membres du conseil municipal sur les questions concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Elle émet les permis et certificats, conformément aux dispositions des règlements d'urbanisme, elle inspecte le territoire et relève les infractions. Elle rend compte au conseil des infractions et elle assure le suivi des dossiers. Dans une municipalité plus grande, les tâches de l'inspectrice ou de l'inspecteur sont plus spécialisées et elles n'englobent qu'une partie des énoncés précédents.

¹ DIRECTION DES PROGRAMMES, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général*, février 1994.

La diversité des milieux et la complexité des situations dans lesquelles ont lieu les activités de planification ou de contrôle des techniciennes ou techniciens en aménagement du territoire et des inspectrices ou inspecteurs municipaux nécessitent que le programme d'études réponde à l'exigence de concilier la polyvalence et la maîtrise d'une fonction de travail particulière.

Le programme d'études *Techniques d'aménagement et d'urbanisme* assure la polyvalence par un ensemble de compétences générales axées sur :

- la communication et la capacité d'interagir avec les personnes (citoyennes et citoyens, élues et élus et clientes et clients), avec les équipes de travail et avec les autres spécialistes;
- l'adaptation aux personnes, aux situations et aux contextes d'intervention et environnements de travail;
- l'analyse et l'interprétation basées sur l'application et la mise en relation de connaissances multidisciplinaires;
- la résolution de problème et la prise de décision menant à des actions pertinentes, efficaces et bien fondées.

La maîtrise d'une fonction de travail nécessite l'acquisition de compétences directement centrées sur l'accomplissement des rôles ou l'exécution des tâches dès l'entrée sur le marché du travail. Cette maîtrise est assurée par un ensemble de compétences particulières permettant aux techniciennes ou techniciens en aménagement du territoire et aux inspectrices municipales ou inspecteurs municipaux d'intervenir dans les diverses situations spécifiques de leur fonction.

Le développement accéléré des technologies informatiques adaptées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme bouleverse les pratiques traditionnelles. Dans ce programme d'études on formule une hypothèse, à savoir que ces nouvelles technologies se répandront et deviendront la norme dans le travail des techniciennes ou techniciens en aménagement du territoire et des inspectrices municipales ou inspecteurs municipaux.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(63 2/3 unités)

- 01YQ Analyser la fonction de travail.
- 01YR Représenter graphiquement des concepts.
- 01YS Produire des plans et des cartes.
- 01YT Traiter des données cartographiques à l'aide d'un système d'information à référence spatiale (SIRS).
- 01YU Intégrer les notions d'environnement à l'analyse des problématiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme.
- 01YV Effectuer des relevés sur un site.
- 01YW Transmettre de l'information sur le cadre légal et réglementaire de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.
- 01YX Monter un dossier socio-économique relatif à des problématiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme.
- 01YY Effectuer et mettre à jour des inventaires.
- 01YZ Inspecter un territoire.
- 01Z0 Traiter les demandes de permis ou de certificats.
- 01Z1 Inspecter des travaux de construction.
- 01Z2 Utiliser une méthode d'analyse pour résoudre des problèmes d'aménagement du territoire.
- 01Z3 Effectuer des activités d'organisation des réseaux et de l'infrastructure municipale.
- 01Z4 Formuler une proposition d'aménagement de terrain.
- 01Z5 Effectuer des activités de conception, de mise à jour et de révision d'outils de planification.
- 01Z6 Effectuer des activités de soutien technique.

DEUXIÈME PARTIE

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le propos du texte. 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3 Choisir les éléments d'analyse. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 2-2-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-4</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.</p> <p>1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.</p> <p>1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.</p> <p>2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.</p> <p>2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution.</p> <p>2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.</p> <p>3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.</p> <p>3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.</p> <p>3.3 Respect des règles de l'argumentation.</p> <p>3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0015
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral simple.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.</p> <p>3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.</p> <p>3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.</p> <p>3.3 Échanges d'idées pertinents.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.</p> <p>4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 0007
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral authentique.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.</p> <p>2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.</p> <p>3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</p> <p>3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.</p> <p>3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur. 3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p> <p>1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</p> <p>1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</p> <p>1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</p> <p>1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p> <p>2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</p> <p>2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</p> <p>2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</p> <p>2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.</p> <p>2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0064
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.</p> <p>2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.</p> <p>3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.</p> <p>4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de la documentation.</p> <p>1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.</p> <p>2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.</p> <p>2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.</p> <p>3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.</p> <p>3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.</p> <p>3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.</p> <p>4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>		

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire différents types de discours oraux et écrits.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.</p> <p>2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.</p> <p>3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.</p> <p>4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.</p> <p>5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.</p> <p>1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.</p> <p>1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.</p> <p>2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.</p> <p>3.1 Choix approprié des sources d'information.</p> <p>3.2 Choix pertinent des éléments d'information.</p> <p>4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.</p> <p>4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.</p> <p>5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes.</p> <p>5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.</p> <p>5.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.</p> <p>6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.</p> <p>6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.</p> <p>6.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Français</p> <p>60</p> <p>2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.</p> <p>2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.</p> <p>3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Définition des notions de base de l'éthique.</p> <p>1.2 Utilisation appropriée des notions.</p> <p>1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.</p> <p>2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.</p> <p>3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.</p> <p>3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation.</p> <p>3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.</p> <p>3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.</p> <p>4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques.</p> <p>4.2 Justification rationnelle de la position choisie.</p> <p>4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Communication appropriée à la situation.</p> <p>3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</p> <p>3.4 Application convenable du code grammatical.</p> <p>4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.</p> <p>4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 000P
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.		
Éléments		
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.	
	1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.	
	1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.	
	1.4 Utilisation correcte du code grammatical.	
	1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.	
2 Analyser des textes complexes.	2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.	
	2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.	
	2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.	
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.	
	3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.	
	3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.	
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	4.1 Respect du sens.	
	4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.	
	4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.</p> <p>3 Établir des conclusions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de l'historique de la problématique.</p> <p>1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés.</p> <p>1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.</p> <p>2.1 Formulation claire d'une question.</p> <p>2.2 Sélection de données documentaires pertinentes.</p> <p>2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie.</p> <p>3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés.</p> <p>3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.</p> <p>3.4 Élargissement de la question analysée.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.</p> <p>1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels.</p> <p>3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE CODE : 000Y

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres). <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message oral.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné.</p> <hr/> <p>1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>3.7 Dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3 Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4 Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</p> <p>2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</p> <p>3.3 Prononciation et intonation justes.</p> <p>3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</p> <p>3.5 Cohérence du message exprimé.</p> <p>3.6 Réponses pertinentes à des questions.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</p> <p>4.2 Justesse du vocabulaire.</p> <p>4.3 Cohérence de l'ensemble du texte.</p> <p>4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE

CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes. 3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. 4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. 5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE CODE : 0012

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Brève définition des notions.</p> <p>1.2 Exécution correcte des opérations de base.</p> <p>1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.</p> <p>2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.3 Choix approprié en fonction des besoins.</p> <p>3.1 Démarche planifiée et méthodique.</p> <p>3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés.</p> <p>3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte.</p> <p>3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.</p> <p>4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte.</p> <p>4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.</p>

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.</p> <p>2 Caractériser des courants artistiques.</p> <p>3 Commenter un produit artistique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.</p> <p>2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.</p> <p>3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les principaux modes d’expression d’un médium artistique.</p> <p>2 Utiliser le médium.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l’occasion d’un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d’interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</p> <p>2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</p> <p>2.2 Application adéquate des techniques artistiques.</p> <p>2.3 Respect des exigences du mode de production.</p>
<p>ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d’heures-contact : 45</p> <p>Nombre d’unités : 2</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION SPÉCIFIQUE**

Code : 01YQ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir les caractéristiques de la fonction de travail et ses conditions d'exercice.</p> <p>2 Examiner les tâches et les opérations propres à la fonction de travail.</p> <p>3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.</p> <p>4 Analyser l'influence de la pratique de l'aménagement et du contrôle du territoire sur l'exercice de la profession.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide de renseignements à jour sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et organismes du secteur. • À partir des lois, des règlements et des normes en vigueur. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Pertinence de l'information recueillie.</p> <p>1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.</p> <p>1.3 Reconnaissance des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.</p> <p>2.1 Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.</p> <p>2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.</p> <p>2.3 Association exacte des tâches aux diverses étapes du processus de travail et à la fonction de travail.</p> <p>3.1 Pertinence des liens établis entre les tâches de la fonction de travail et : <ul style="list-style-type: none"> – les habiletés et les comportements nécessaires à leur exécution; – les risques pour la santé et la sécurité. </p> <p>4.1 Examen complet du processus de planification du territoire et des mécanismes de contrôle.</p> <p>4.2 Reconnaissance du cadre institutionnel et de son influence dans l'exercice de la fonction de travail.</p>

Code : 01YQ

5 Examiner le cadre législatif s'appliquant à l'aménagement du territoire et au monde municipal.

5.1 Reconnaissance juste du rôle des différents spécialistes en cause.

5.2 Examen complet des normes du travail touchant la profession.

5.3 Examen complet des règles de l'éthique professionnelle.

Code : 01YR	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Représenter graphiquement des concepts.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de situations propres au milieu. • Selon les contraintes de production et de reproduction de plans. • À l'aide d'instruments de dessin manuels. • À l'aide d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur. • À l'aide d'un logiciel de traitement de données. • À l'aide d'un logiciel de numérisation. • Selon les normes de la communication graphique.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Illustrer des projets en urbanisme et en aménagement du territoire.</p> <p>2 Produire des graphiques.</p> <p>3 Traiter des images numérisées.</p> <p>4 Représenter des situations usuelles en urbanisme et en aménagement du territoire.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Interprétation juste des concepts.</p> <p>1.2 Exécution à main levée d'esquisses et de croquis.</p> <p>1.3 Manifestation de créativité.</p> <p>2.1 Présentation judicieuse des données.</p> <p>2.2 Manifestation de créativité.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée du numériseur.</p> <p>3.2 Modifications correctes des images.</p> <p>3.3 Intégration harmonieuse des images dans des projets.</p> <p>3.4 Utilisation efficace des banques de données.</p> <p>4.1 Établissement de l'objectif de la communication.</p> <p>4.2 Application des conventions de dessin du domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.</p> <p>4.3 Respect de l'objectif de la communication.</p>

Code : 01YS	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire des plans et des cartes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À la demande d'une cliente ou d'un client ou de la supérieure ou du supérieur. • À partir de données et de plans sur supports papier et informatique. • À l'aide d'instruments de dessin manuels ou de logiciels de dessin assisté par ordinateur. • À l'aide d'un numériseur. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés. • Selon les normes propres à la représentation graphique.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre connaissance des besoins.</p> <p>2 Traiter l'information de base.</p> <p>3 Planifier la production du plan.</p> <p>4 Produire un prototype.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Interprétation juste du concept à représenter.</p> <p>1.2 Estimation correcte des contraintes dont il faut tenir compte.</p> <p>2.1 Collecte des données pertinentes.</p> <p>2.2 Sélection appropriée d'un fond de plan.</p> <p>2.3 Lecture judicieuse des cartes thématiques.</p> <p>3.1 Choix judicieux du mode de production du plan, soit au moyen d'instruments de dessin ou d'un logiciel.</p> <p>3.2 Choix judicieux du papier, du format, de l'échelle, des couleurs et des trames.</p> <p>3.3 Conception appropriée du cartouche.</p> <p>4.1 Manifestation de créativité dans le dessin d'esquisse.</p> <p>4.2 Traduction appropriée de l'objectif de la communication.</p> <p>4.3 Approbation du prototype par la demanderesse ou le demandeur.</p> <p>4.4 Correction appropriée du prototype.</p>

Code : 01YS

5 Produire le plan final.

5.1 Prise en considération rigoureuse des contraintes techniques de tirage et d'agrandissement.

5.2 Choix d'un support approprié.

5.3 Exécution parfaite du plan final.

Code : 01YT	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter des données cartographiques à l'aide d'un système d'information à référence spatiale (SIRS).</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Effectuer la mise à jour de l'information se trouvant dans la base de données.</p> <p>2 Exploiter la base de données.</p> <p>3 Produire un rapport.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir des bases de données existantes. • À l'aide de logiciels spécialisés. • Selon les procédures propres aux logiciels utilisés. • Selon les besoins particuliers de l'entreprise. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Respect rigoureux du protocole établi.</p> <p>1.2 Saisie précise d'information.</p> <p>1.3 Préservation stricte de l'intégrité des renseignements.</p> <p>2.1 Sélection judicieuse de l'information.</p> <p>2.2 Récupération correcte de l'information.</p> <p>2.3 Tri pertinent de l'information.</p> <p>2.4 Couplage logique de l'information.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des fonctions de traitement et de présentation du logiciel.</p> <p>3.2 Présentation appropriée de l'information.</p>

Code : 01YU	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Intégrer les notions d'environnement à l'analyse de problématiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser la dynamique environnementale pour une problématique donnée.</p> <p>2 Analyser les risques et les moyens de prévention et d'intervention reliés à l'environnement.</p> <p>3 Proposer des solutions environnementales.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir des principes relatifs à l'environnement et à l'écologie. • À l'aide des considérations relatives au concept de développement durable. • À l'aide d'ouvrages de référence et de bases de données spécialisées. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés. • Selon les normes, les politiques et les règlements applicables. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Recueil efficace des données relatives aux impacts.</p> <p>1.2 Étude judicieuse des données environnementales.</p> <p>1.3 Interprétation correcte des relations dynamiques concernant un territoire.</p> <p>2.1 Interprétation précise des facteurs de risque d'origine naturelle et anthropique.</p> <p>2.2 Interprétation juste :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des plans de mesures d'urgence; – des mesures à prendre en fonction des risques. <p>2.3 Application rigoureuse des mesures de sécurité, de protection et de prévention.</p> <p>3.1 Application méthodique d'une démarche de planification.</p> <p>3.2 Manifestation de créativité.</p> <p>3.3 Application stricte des règlements et politiques en vigueur.</p> <p>3.4 Application stricte des normes environnementales.</p> <p>3.5 Utilisation efficace des outils de communication.</p>

Code : 01YV	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des relevés sur un site.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier les travaux.</p> <p>2 Préparer le matériel nécessaire.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans des environnements divers (urbain, rural ou naturel). • À partir de la réglementation en vigueur et de directives. • À partir des règles de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de la documentation technique pertinente, de plans, de cartes, de photographies et de photographies aériennes. • À l'aide d'un stéréoscope. • À l'aide d'instruments de mesure et de positionnement. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Interprétation juste : – de la demande; – des directives; – des règles de santé et de sécurité.</p> <p>1.2 Sélection judicieuse des sources d'information.</p> <p>1.3 Planification détaillée du protocole de collecte des données.</p> <p>1.4 Planification méticuleuse des opérations sur le terrain.</p> <p>2.1 Choix judicieux : – des instruments de mesure et de positionnement; – du matériel d'essai.</p> <p>2.2 Installation appropriée des instruments et du matériel.</p> <p>2.3 Ajustement et calibration appropriés des instruments et du matériel en fonction : – des mesures à prendre; – des caractéristiques du site.</p>

Code : 01YV

3 Effectuer la prise de données.

3.1 Respect de la marche à suivre établie.

3.2 Utilisation juste :

- des instruments et du matériel;
- de la documentation de référence.

3.3 Exécution minutieuse des essais nécessaires.

3.4 Précision des calculs, des mesures et des lectures.

3.5 Justesse de la prise de photos.

3.6 Consignation précise des relevés effectués.

4 Analyser les résultats.

4.1 Organisation et mise en relation appropriées des données.

4.2 Utilisation appropriée des logiciels.

4.3 Vérification de la conformité des relevés aux directives et à la réglementation.

4.4 Clarté et cohérence du rapport d'analyse.

Code : 01YW	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Transmettre de l'information sur le cadre légal et réglementaire de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les besoins d'information.</p> <p>2 Rechercher l'information nécessaire.</p> <p>3 Planifier la transmission de l'information.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À des fins : <ul style="list-style-type: none"> – d'application de la réglementation; – de conception ou de révision de documents juridiques. • À partir des lois, des décrets, des codes et des règlements applicables. • À partir des règles de droit applicables. • À l'aide d'outils de communication. • À l'aide de documents permettant d'explicitier et de vulgariser l'information. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse complète des besoins compte tenu : <ul style="list-style-type: none"> – des destinataires; – du contexte d'utilisation de l'information; – du degré de précision de l'information; – des limites d'intervention et de responsabilité. </p> <p>1.2 Consignation minutieuse des résultats de l'analyse.</p> <p>2.1 Choix judicieux des textes légaux et réglementaires à consulter.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée des outils de repérage de chaque texte.</p> <p>2.3 Repérage complet et précis de l'information, conformément aux besoins.</p> <p>3.1 Choix judicieux des moyens de communication en fonction des besoins et de la nature de l'information.</p> <p>3.2 Organisation cohérente et rigoureuse de l'information à transmettre.</p>

Code : 01YW	
4 Renseigner des personnes sur l'application de la réglementation.	<p>4.1 Respect des compétences légales de la municipalité ou de l'organisme.</p> <p>4.2 Respect de ses propres limites d'intervention du point de vue légal.</p> <p>4.3 Manifestation d'ouverture d'esprit et de respect d'autrui.</p> <p>4.4 Vulgarisation appropriée de l'information.</p> <p>4.5 Information précise, à jour et conforme aux besoins.</p> <p>4.6 Écoute active des demandes d'information supplémentaire.</p>
5 Préparer des documents explicatifs ayant trait à des règlements.	<p>5.1 Respect des compétences légales de la municipalité ou de l'organisme.</p> <p>5.2 Respect de ses propres limites d'intervention, du point de vue légal.</p> <p>5.3 Pertinence des explications compte tenu des besoins d'information.</p> <p>5.4 Justesse des explications sur les extraits de textes légaux et réglementaires.</p> <p>5.5 Clarté et cohérence des documents.</p> <p>5.6 Justesse des recommandations et des suggestions dans les cas de modifications et de mises à jour des règlements.</p>

Code : 01YX	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Monter un dossier socio-économique relatif à des problématiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir le profil socio-économique d'une population.</p> <p>2 Déterminer les besoins en équipement en fonction des caractéristiques d'une population.</p> <p>3 Vérifier l'adéquation entre l'offre de services et les caractéristiques d'une population.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une demande. • À l'aide de recueil de normes en matière d'équipement. • À l'aide de données socio-économiques. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés. • Dans une démarche de résolution de problème. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation judicieuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des registres de recensement; – des rôles d'évaluation; – des données économiques; – des séries chronologiques. <p>1.2 Choix des variables significatives.</p> <p>1.3 Traitement et organisation appropriés des données à l'aide des logiciels.</p> <p>1.4 Analyse pertinente de l'information.</p> <p>1.5 Production du rapport.</p> <p>2.1 Utilisation efficace des recueils de normes en matière d'équipement.</p> <p>2.2 Application d'une démarche de planification.</p> <p>2.3 Détermination juste des besoins en fonction des normes.</p> <p>3.1 Prise en considération des valeurs et des besoins de la population dans la démarche de planification.</p> <p>3.2 Proposition de modification de l'offre de services.</p>

Code : 01YY	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer et mettre à jour des inventaires.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de la réglementation. • À partir de plans d'urbanisme et de schémas d'aménagement. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – de résultats de relevés; – de données socio-économiques et bio-physiques; – de photographies, de photographies aériennes, de plans et de cartes; – de la documentation technique pertinente. • À l'aide d'instruments de dessin. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Déterminer les objets de l'inventaire et les moyens d'exécution.</p> <p>2 Rassembler l'information nécessaire.</p> <p>3 Organiser les données de l'inventaire.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction juste du type d'inventaire.</p> <p>1.2 Délimitation précise de la portée et de l'envergure des travaux à effectuer.</p> <p>1.3 Choix judicieux des sources d'information.</p> <p>1.4 Choix approprié : <ul style="list-style-type: none"> – des instruments de mesure et d'observation; – de la documentation technique; – des moyens informatisés et conventionnels de collecte des données. </p> <p>2.1 Utilisation appropriée des outils de recherche de l'information en ligne et hors ligne.</p> <p>2.2 Collecte précise et exhaustive des données nécessaires.</p> <p>2.3 Tri judicieux de l'information.</p> <p>3.1 Organisation cohérente des données recueillies.</p> <p>3.2 Vérification minutieuse de la conformité des données aux objets de l'inventaire.</p>

Code : 01YY

4 Représenter les données d'inventaire.

4.1 Choix approprié du mode de représentation.

4.2 Utilisation appropriée des outils de représentation.

4.3 Respect des normes et des critères de communication graphique.

5 Présenter les résultats.

5.1 Présentation claire et cohérente des données.

5.2 Mise en évidence des faits saillants de l'inventaire.

5.3 Vulgarisation appropriée de l'information.

Code : 01YZ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Inspecter un territoire.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier un calendrier d'inspection.</p> <p>2 Effectuer l'inspection périodique du territoire bâti et non-bâti.</p> <p>3 Surveiller l'état des différents réseaux.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide d'un cahier de notes et d'un appareil photographique. • À l'aide d'instruments de mesure et de positionnement. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés. • Selon un calendrier d'inspection. • À partir des caractéristiques des réseaux et de l'infrastructure municipale. • À partir des caractéristiques du domaine bâti et non bâti. • À l'extérieur, dans des conditions climatiques variables. • Selon les règles de sécurité. • Selon les normes et les règlements en vigueur. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Définition des objets de l'inspection.</p> <p>1.2 Division en secteurs du territoire à inspecter.</p> <p>1.3 Établissement d'un parcours d'inspection.</p> <p>1.4 Établissement de la périodicité des inspections selon l'objet.</p> <p>2.1 Manifestation d'ouverture d'esprit et de respect d'autrui.</p> <p>2.2 Observation rigoureuse du territoire.</p> <p>2.3 Prise de notes précises.</p> <p>2.4 Prise de photographies significatives.</p> <p>2.5 Mesures et relevés précis sur le site.</p> <p>2.6 Exécution des essais nécessaires.</p> <p>3.1 Évaluation sommaire de l'état des réseaux.</p> <p>3.2 Estimation sommaire des mesures de restauration nécessaires et des coûts.</p> <p>3.3 Application des mesures de sécurité.</p> <p>3.4 Application de mesures précises en cas d'urgence.</p>

Code : 01YZ

4 Rédiger le rapport d'inspection.

- 4.1 Vérification de la conformité aux règlements.
- 4.2 Rédaction selon les règles du français.
- 4.3 Mise à jour appropriée des registres ou des plans.
- 4.4 Évaluation de la gravité des infractions.

5 Assurer le suivi des dossiers.

- 5.1 Transmission systématique d'un avis ou d'un rapport à la supérieure ou au supérieur ou au conseil.
- 5.2 Rédaction des lettres et des avis prescrits.
- 5.3 Traitement approprié des plaintes.

Code : 01Z0	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter les demandes de permis ou de certificats.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recevoir la demande.</p> <p>2 Vérifier la conformité de la demande aux normes et aux règlements.</p> <p>3 Statuer sur la demande.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la part de citoyennes ou citoyens ou de clientes ou clients. • À l'aide des recueils de lois, codes et règlements. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés. • Selon les normes administratives et les règlements en vigueur. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Accueil empathique de la citoyenne ou du citoyen.</p> <p>1.2 Application rigoureuse des techniques d'écoute.</p> <p>1.3 Examen préliminaire de la demande.</p> <p>1.4 Vérification de la conformité des documents présentés.</p> <p>1.5 Ouverture du dossier.</p> <p>2.1 Application d'un processus de prise de décision.</p> <p>2.2 Analyse rigoureuse de la demande.</p> <p>2.3 Recherche pertinente dans les règlements, codes et lois applicables.</p> <p>2.4 Respect fidèle des normes administratives.</p> <p>3.1 Préparation de l'argumentaire.</p> <p>3.2 Suggestion de modifications, s'il y a lieu.</p> <p>3.3 Communication objective de la décision à la requérante ou au requérant.</p> <p>3.4 Utilisation de tact et de diplomatie dans les communications.</p> <p>3.5 Consignation de l'information dans les registres appropriés.</p>

Code : 01Z0

4 Assurer le suivi selon les normes en vigueur.

- 4.1 Communication à la requérante ou au requérant de la procédure à suivre.
- 4.2 Traitement approprié des plaintes.
- 4.3 Planification de l'échéancier des inspections.
- 4.4 Rédaction de rapports destinés au conseil et aux comités intéressés.

Code : 01Z1	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Inspecter des travaux de construction.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide d'un cahier de notes et d'un appareil photographique. • À l'aide d'instruments de mesure et de positionnement. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés. • En respectant les personnes en cause. • En assurant sa sécurité sur les chantiers, conformément aux règles de la CSST. • Dans le respect des normes, des codes et des règlements.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir un protocole d'inspection.</p> <p>2 Préparer les documents et les instruments nécessaires à l'inspection.</p> <p>3 Vérifier la conformité des travaux effectués.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des particularités du dossier.</p> <p>1.2 Définition précise de l'objet de l'inspection.</p> <p>1.3 Organisation efficace d'un protocole d'inspection.</p> <p>2.1 Reconnaissance des normes applicables.</p> <p>2.2 Préparation du cahier de notes, de l'appareil photo, des instruments de calibrage et de mesure, des outils et des vêtements de sécurité.</p> <p>3.1 Respect des règles d'accès aux chantiers.</p> <p>3.2 Vérification du respect des plans approuvés et des règlements applicables.</p> <p>3.3 Prise de notes judicieuses.</p> <p>3.4 Prise de photographies significatives.</p> <p>3.5 Constatation de la progression des travaux.</p> <p>3.6 Discussion de contrôle avec les responsables des travaux.</p> <p>3.7 Prise de décision relativement à la poursuite des travaux.</p> <p>3.8 Traitement approprié des plaintes.</p>

Code : 01Z1

4 Rédiger le rapport.

- 4.1 Consignation de l'information dans les registres appropriés.
- 4.2 Consignation des éléments de preuve.
- 4.3 Préparation d'un argumentaire.
- 4.4 Avis au conseil pour procédure à entreprendre, s'il y a lieu.
- 4.5 Mise à jour méticuleuse du dossier.

Code : 01Z2	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser une méthode d'analyse pour résoudre des problèmes d'aménagement du territoire.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Définir le problème.</p> <p>2 Appliquer un processus d'analyse logique.</p> <p>3 Rechercher et analyser les solutions possibles.</p> <p>4 Proposer une solution.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de situations propres à la profession. • Selon une approche pluridisciplinaire. • À l'aide de recueils spécialisés et de banques de données diverses. • Selon les normes et la procédure propres au domaine. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Détermination juste des paramètres de la situation.</p> <p>1.2 Recherche de l'information pertinente.</p> <p>2.1 Sélection appropriée des méthodes à utiliser.</p> <p>2.2 Adaptation des méthodes d'enquête à la situation.</p> <p>2.3 Sélection des variables significatives.</p> <p>2.4 Traitement des données.</p> <p>3.1 Manifestation de créativité.</p> <p>3.2 Formulation claire de différentes solutions.</p> <p>3.3 Analyse des solutions possibles.</p> <p>3.4 Évaluation de la faisabilité.</p> <p>4.1 Justification du choix.</p> <p>4.2 Établissement d'un argumentaire.</p> <p>4.3 Proposition de stratégies de mise en œuvre.</p>

Code : 01Z3	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des activités d'organisation des réseaux et de l'infrastructure municipale.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les caractéristiques de fonctionnement des différents réseaux.</p> <p>2 Apprécier sommairement la performance des réseaux selon les besoins de la population.</p> <p>3 Formuler des suggestions d'expansion des réseaux.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de normes d'ingénierie et de conception des réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout. • À partir des normes relatives aux réseaux de distribution d'électricité et de gaz et de communication. • Selon des manuels de procédure. • Dans des situations variées, urbaines ou rurales. • Selon les normes et les procédures propres au domaine. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Caractérisation des réseaux et de l'infrastructure.</p> <p>1.2 Consultation des bases de données ayant trait aux réseaux.</p> <p>1.3 Reconnaissance des exigences relatives au fonctionnement optimal des réseaux.</p> <p>1.4 Reconnaissance des exigences relatives à la sécurité de la population.</p> <p>2.1 Appréciation de la performance conforme aux normes de conception.</p> <p>2.2 Estimation préliminaire des correctifs nécessaires.</p> <p>3.1 Pertinence des suggestions au regard : <ul style="list-style-type: none"> – des réseaux existants; – des projets d'aménagement envisagés; – des considérations esthétiques du point de vue du paysage; – du programme d'immobilisations triennal. </p> <p>3.2 Estimation préliminaire des coûts.</p>

Code : 01Z4	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Formuler une proposition d'aménagement de terrain.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Définir les objectifs.</p> <p>2 Rassembler les données nécessaires.</p> <p>3 Rechercher des solutions.</p> <p>4 Rédiger un projet préliminaire.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le contexte d'un projet de faible envergure. • À la demande d'une cliente ou d'un client ou de la supérieure ou du supérieur. • À l'aide de logiciels spécialisés. • À l'aide de catalogues et de manuels de normes. • Dans le respect des contraintes budgétaires et temporelles. • Dans le respect de la procédure administrative. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Clarification précise des besoins exprimés par la demanderesse ou le demandeur.</p> <p>1.2 Établissement des paramètres généraux du projet.</p> <p>2.1 Évaluation des caractéristiques et des contraintes.</p> <p>2.2 Consultation de fournisseurs.</p> <p>2.3 Consultation de spécialistes.</p> <p>3.1 Manifestation de créativité.</p> <p>3.2 Évaluation de solutions de rechange.</p> <p>3.3 Indication des avantages et inconvénients de toutes les options présentées.</p> <p>4.1 Estimation réaliste des coûts d'exécution des travaux en tenant compte des différentes options possibles.</p> <p>4.2 Préparation soignée du document.</p> <p>4.3 Présentation des options à la demanderesse ou au demandeur.</p>

Code : 01Z4

5 Préparer la proposition finale.

5.1 Production exacte des plans du projet retenu.

5.2 Préparation d'un échéancier.

5.3 Présentation à la cliente ou au client de la proposition finale.

5.4 Participation au processus d'établissement des plans et devis.

6 Établir des mécanismes de suivi.

6.1 Choix approprié des mécanismes en fonction :
– de la nature et de la portée du projet;
– de l'échéancier.

6.2 Pertinence des critères de qualité des travaux à exécuter.

Code : 01Z5	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des activités de conception, de mise à jour et de révision d'outils de planification.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre connaissance des orientations et des directives.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir du cadre légal et réglementaire applicable à l'aménagement et à l'urbanisme. • À partir des normes propres à chaque outil de planification. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – de résultats de relevés; – de données d'inventaire; – de photographies et de photographies aériennes; – de plans, de cartes et de données cartographiques. • À l'aide d'instruments de dessin. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés. • En équipe de travail pluridisciplinaire. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Caractérisation des orientations et des outils de planification en cause.</p> <p>1.2 Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> – des normes propres aux outils de planification; – de la réglementation applicable; – du rôle et des responsabilités de chaque membre de l'équipe; – de ses propres limites d'intervention; – des activités à exécuter en fonction des outils de planification; – des outils de planification existants, dans le cas d'une mise à jour et d'une révision. </p>

Code : 01Z5	
2 Recueillir l'information nécessaire.	2.1 Choix approprié de l'information à recueillir en fonction des orientations et des directives. 2.2 Respect des méthodes propres à chaque outil de planification. 2.3 Efficacité de la recherche d'information. 2.4 Pertinence et précision de l'information recueillie. 2.5 Consignation systématique des données recueillies.
3 Analyser et traiter l'information.	3.1 Analyse complète et rigoureuse de l'information. 3.2 Analyse conforme aux méthodes applicables. 3.3 Justesse du traitement graphique des données. 3.4 Pertinence, précision et cohérence du rapport d'analyse.
4 Formuler des propositions et des suggestions de stratégies d'aménagement.	4.1 Prise en considération des résultats de l'analyse, des orientations, de la réglementation et des potentiels du territoire. 4.2 Respect des limites d'intervention. 4.3 Réalisme des propositions et des suggestions. 4.4 Détermination des avantages et des inconvénients de chaque proposition et suggestion. 4.5 Préparation d'un argumentaire cohérent. 4.6 Présentation claire des propositions, des suggestions et de l'argumentation aux autres membres de l'équipe. 4.7 Écoute active des commentaires des autres membres de l'équipe.
5 Effectuer les travaux de mise en forme de l'information dans l'outil de planification.	5.1 Respect des limites d'intervention. 5.2 Respect des normes propres à chaque outil de planification. 5.3 Conformité de l'outil de planification aux orientations, aux directives et aux résultats des analyses et des discussions.

Code : 01Z6	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des activités de soutien technique.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser la demande d'information.</p> <p>2 Préparer de la documentation et des interventions en prévision de rencontres et de témoignages.</p> <p>3 Préparer les dossiers thématiques relevant de sa compétence.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de demandes verbales ou écrites. • À l'aide de recueils spécialisés. • À l'aide de matériel informatique et de logiciels appropriés. • Dans un environnement propre à l'entreprise ou à l'organisme. • Dans le respect des normes, codes, procédures et règlements. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Interprétation juste de la demande.</p> <p>1.2 Pertinence des questions posées en vue de préciser la demande.</p> <p>1.3 Prise en considération active des réactions, des objections et des propositions de la demanderesse ou du demandeur.</p> <p>2.1 Respect de la marche à suivre et des délais.</p> <p>2.2 Qualité de la recherche et du traitement de l'information.</p> <p>2.3 Minutie et pertinence de la préparation en fonction des besoins d'information.</p> <p>2.4 Mise en forme de l'information.</p> <p>2.5 Utilisation d'un vocabulaire approprié selon l'interlocutrice ou l'interlocuteur ou la demanderesse ou le demandeur.</p> <p>2.6 Prise en considération des réactions, objections et propositions de la demanderesse ou du demandeur.</p> <p>2.7 Rédaction de propositions à débattre.</p> <p>2.8 Suggestions de solutions de rechange.</p> <p>3.1 Préparation d'un bilan thématique.</p> <p>3.2 Rédaction d'un argumentaire.</p>

Code : 01Z6

4 Présenter l'information.

- 4.1 Établissement d'un plan de présentation.
- 4.2 Communication claire et de vive voix, en comité restreint ou devant un large auditoire.
- 4.3 Utilisation efficace des outils de communication.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d’apprécier les représentations du monde qu’offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l’héritage culturel vivant et d’en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d’enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l’analyse à l’explication et de l’explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l’acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L’étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d’en dégager les significations. Cette étude s’exprime dans la rédaction de commentaires et d’analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L’ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s’ouvrir aux différents champs d’études. L’accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l’acquisition d’habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d’études de l’étudiant ou de l’étudiante.

Philosophie

L’enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d’une culture qui se donne pour point d’appui la raison dans l’étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d’initier l’étudiant ou l’étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l’aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L’esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l’étudiant ou l’étudiante au questionnement et à l’exercice du jugement critique; cela l’habitue à revenir sur sa façon de penser afin d’en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l’étudiant ou l’étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

